Accusé de réception en préfecture
091-219101292-20230929-IX_2023IX691-DE
Reçu le 29/09/2023

Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 21 septembre 2023 — Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 21 septembre 2023 — Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 18

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-sept septembre, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 21 septembre 2023.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, M. LACOMME, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, M. FILLATRE, M. VUITRY, Mme VUITRY, M. PIERROT.

Ont donné pouvoir : Mme Alexandra EYERABIDE à M. Alain PRAT
Mme Chrystelle LEPAGE à M. Rémi HEUDE
M. Erwan MERLET à M. Alain VUITRY
M. Bernard JACQUET à Mme Marie-Claire CHAMBARET

Absents excusés : MM. Patrick VELAY, Olivier CARNOT, Mme Laetitia LAUTRU, M. Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

N° 2023 / IX / 6 – 9.1 **SIARCE : Rapport d'activité 2022 relatif aux eaux pluviales**

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 2019 / IV / 12 – 5.7 du Conseil municipal du 3 juillet 2019 décidant de l'adhésion de la commune de Cerny au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du cycle de l'eau (SIARCE), au titre de la compétence « Eaux pluviales urbaines »,
VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-PREF-DRCL-609 du 25 août 2021, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne le 26 août 2021, portant adhésion de la commune de Cerny au SIARCE au titre de la compétence « eaux pluviales urbaines »,
VU le rapport d'activité présenté par le SIARCE au titre de l'année 2022, notamment sa partie relative aux eaux pluviales urbaines,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE), notamment sa partie relative aux eaux pluviales urbaines.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Publié le 29 septembre 2023

MAIRIE DE CERNY (Essonne)

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

Accusé de réception en préfecture
091-219101292-20230929-IX_2023IX691-DE
Reçu le 29/09/2023